

## ASSEMBLÉE IMPORTANTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ABITIBI

Au cours d'une assemblée tenue le 4 octobre dernier au bureau de leur secrétaire, Me Laval Goulet, d'Amos, les membres de la Chambre de Commerce de l'Abitibi ont adopté plusieurs résolutions qui portent sur l'entretien de nos chemins d'hiver, le reliement par fils électriques de l'Abitibi à la Centrale du rapide No 7, les plans de colonisation d'après-guerre, la construction d'une route d'Amos au rapide de Miniac, l'agrandissement de notre hôpital et l'érection d'un sanatorium en notre ville. M. David Gourd, président de cet organisme social dirigeait les délibérations.

### Entretien des chemins d'hiver

On a confié à Me Goulet le soin de se mettre en pourparlers avec des entrepreneurs aux fins d'entretenir les chemins d'hiver suivants: d'Amos à la route de la mine Siscoe, de Saint-Marc de Figuery à la nouvelle mine Rambull et enfin d'Amos aux propriétés minières de la mine Gold View, dans le canton Duvernay. Le secrétaire est aussi chargé de prélever les souscriptions nécessaires au sein de notre population pour l'entretien de ces chemins.

### Electrification de l'Abitibi et Mémoire de M. le président David Gourd

L'assemblée a adopté séance tenante une résolution demandant au gouvernement provincial la construction d'une transmission électrique de Cadillac à Amos pour desservir l'Abitibi, de Senneterre à La Reine.

Voici le mémoire présenté par M. David Gourd, qui a été approuvé par la Chambre de Commerce et le conseil municipal et a été adressé à Me Jean Joffre Gourd, de Montréal, représentant du Chamber of Mines qui lui-même le fera insérer dans les projet d'après-guerre du Board of Trade de Montréal.

"L'Abitibi possède à proximité de son territoire une source abondante d'énergie électrique qui appartient à la province de Québec: c'est le barrage du Rapide 7 construit sur la rivière Ottawa, dans le canton Landonnet.

"La construction de ce barrage a coûté excessivement cher à la province et à l'heure actuelle, son opération est régulièrement déficitaire vu que 50% seulement de sa capacité de production est utilisée.

"L'Abitibi en général et Amos en particulier ont besoin d'énergie électrique pour leur développement industriel et minier lesquels ont été grandement retardés jusqu'ici faute d'énergie électrique.

"Il est de l'intérêt de notre région et de notre province à tous les points de vue, de construire une ligne de transmission de Cadillac à Amos en passant par les villages de La Motte et de Saint-Mathieu en vue de desservir notre ville et toutes les municipalités placées en bordure du Canadien National de Senneterre à La Reine.

"Pour alimenter notre région, il y a lieu de changer en courant de 60 cycles le courant de 25 cycles produit au Rapide No 7.

"Considérant que la Commission Hydroélectrique Provinciale projetait la construction de cette ligne de transmission et que les travaux étaient même sur le point d'être entrepris pour desservir l'Abitibi, la Chambre de Commerce de l'Abitibi demande l'appui de la Chambre des Mines et du Board of Trade de Montréal pour activer la réalisation de ce projet et le mener à terme; étant donné surtout qu'il est de l'intérêt de cette province que ce projet d'électrification de l'Abitibi soit réalisé dans le plus bref délai possible."

### Plan de colonisation d'après-guerre

Le mémoire de M. le président Gourd porte aussi sur un projet de colonisation intensive dans le nord de l'Abitibi. Il se lit comme suit:

"D'après l'enquête faite par le Comité de Réhabilitation, le gouvernement canadien devra établir sur des terres après la guerre 10,000 militaires et 10,000 employés d'usines qui ont manifesté le désir de s'installer sur des lots de colonisation.

"Dans le nord de l'Abitibi on peut faire de la colonisation sur une grande échelle dans le vaste territoire compris entre la rivière Bell à l'est et la frontière ontarienne à l'ouest en partant des limites septentrionales de l'Abitibi actuel jusqu'au 50e degré de latitude nord, à la hauteur du Lac Matagami.

"La colonisation de cette section permettrait la formation de cent paroisses de deux cents familles chacune et rendrait nécessaire la construction de plusieurs routes destinées à relier cette population aux centres de l'Abitibi déjà établi tout près du chemin de fer Transcontinental.

"La distance entre la ligne actuelle du Canadien National et le Lac Matagami étant d'environ 100 milles, la construction d'un chemin de fer s'imposerait du lac Matagami à un point qui pourrait être choisi entre Senneterre et Amos.

"L'ouverture de ces régions à la colonisation permettrait d'en développer les ressources naturelles au point de vue forestier, minier et hydraulique. Incidemment, la rivière Harricana, la rivière Bell et le lac Matagami possèdent des pouvoirs d'eau d'une réelle valeur."

### Besoins immédiats

La fin du mémoire de M. Gourd porte sur la construction d'une route pour relier Amos au rapide de Miniac et à la mine Gold View, dans le canton Duvernay ainsi que l'agrandissement de notre hôpital et l'érection dans le plus bref délai possible de notre sanatorium dont il est tant question depuis bientôt cinq ans.

Comme on peut le constater, la Chambre de Commerce de l'Abitibi redouble d'ardeur pour amener en notre région la réalisation de projet intimement liés à son développement et à l'amélioration de nos conditions de vie. Souhaitons que le mémoire présenté par M. Gourd reçoive l'appui de la Chambre des Mines et du Board of Trade de Montréal qui semble décidés de faire pression auprès de l'autorité compétente pour nous obtenir ce que nous demandons.

## MORT ACCIDENTELLE D'UN OFFICIER DE LA PREVOTE MILITAIRE

Un pénible accident de la route s'est produit mercredi, le 4 octobre qui a coûté la vie à un membre de la prévôté militaire de passage en Abitibi, qui a rendu le dernier soupir jeudi soir le 5, à l'Hôtel-Dieu d'Amos. Il était 8 heures du matin quand les soldats E. Jacquier et J.-H. Cyr, de Montréal, attachés à la police militaire du district No 4, se dirigeaient vers Amos après avoir quitté Val d'Or une heure plus tôt. Comme ils pénétraient dans le village de Saint-Marc de Figuery, l'automobile de promenade de modèle Dodge dans laquelle ils voyageaient vint en collision avec un camion, propriété de M. Léon Boutin, de Saint-Marc. La voiture de promenade occupée par les deux militaires capota et lorsque l'on se porta au secours de ces derniers, on constata que le soldat Jacquier avait subi de graves

blessures et perdait beaucoup de sang. Quant à son compagnon, du nom de Cyr, il se tirait presque indemne de cet accident.

A l'Hôtel-Dieu d'Amos où il fut transporté on constata que le blessé avait subi une fracture de la clavicule gauche, la perforation du poumon droit et une rupture du bassin. A la suite de transfusions de sang et de soins chirurgicaux des plus délicats, la victime de cet accident reprit connaissance. Toutefois dans le cours de la soirée, elle rendait le dernier soupir.

Le soldat E. Jacquiers, français d'origine, habitait Montréal. Il laisse sa femme et deux enfants.

L'enquête de M. le docteur Jos. Dion, coroner adjoint, tenue vendredi matin, s'est terminée par un verdict de mort accidentelle.

## ENCORE DES ORIGNAUX

La chasse à l'orignal se continue avec succès en notre région.

La semaine dernière deux autres chasseurs d'Amos ont pu revenir à leur foyer avec de magnifiques gibiers. Au cours d'un voyage à Monet, M. Wilbrod Caouette a abattu une bête de près de 1,500 livres à l'endroit même où son frère Henri avait fait le coup de feu avec succès la semaine précédente.

Dimanche après-midi, accompagné de MM. Aimé Goyette et A. Kirouac, Jean-Baptiste Bou-

tin se dirigea vers ses claims miniers dans le canton Launay pour y recueillir des échantillons. Dans le but d'abattre quelques perdrix en cours de route, M. Boutin avait emporté avec lui une carabine de calibre 22. Cette initiative lui fut sûrement profitable puisqu'à son retour, près du village de Launay, il se vit en face d'un orignal de deux à deux ans et demi. Il fit feu et vit tomber l'animal qui pesait environ 600 livres.

Et la chasse se continue.

## M. F. SIMARD PRESIDENT DE LA FEDERATION

Québec, 11. — M. Fridolin Simard, d'Amos, Abitibi, a été élu, hier après-midi, président de la fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, à l'assemblée de clôture du congrès tenu au Château Frontenac. Agé de 33 ans, le nouveau président de la Fédération a été membre de l'exécutif, il y a trois ans, sous la présidence de M. Gérard Garceau, de Shawinigan. De plus, il a servi comme agent de liaison pour les territoires du nord-ouest québécois auprès de la fédération.

Le nouveau conseil d'administration de la fédération se compose comme suit, pour 1944-1945: président, M. Fridolin Simard; administrateurs régionaux, MM. Lucien Levesque, du Cap-de-la-Madeleine, pour la Mauricie; Maurice Montreuil, de Rouyn, pour l'Abitibi et le Témiscamingue; Roger Thibaud, de Lévis, pour Québec et le bas St-Laurent; le notaire J.-M. Beauchesne, d'Asbestos, pour les Cantons de l'Est; Albert Fortin, de St-Hyacinthe, pour

## AU CONGRES DES CONSEILS DE COMTE

Québec, 11. — L'hon. Bona Dussault, ministre des affaires municipales, a laissé entendre qu'il favoriserait l'établissement d'une commission provinciale d'urbanisme, quand il a déclaré, hier midi au déjeuner du premier congrès de l'union des conseils de comté, qu'il croyait qu'un organisme spécial pourrait rendre de grands services dans la province en coordonnant le travail des municipalités et des conseils de comté, en matière d'urbanisme.

### M. W. Labbé réélu président

M. Wilfrid Labbé, préfet du comté d'Arthabaska, président de l'exécutif provisoire de l'Union des conseils de comté de la province, a été élu président de l'exécutif permanent de cette nouvelle organisation.

M. Auguste Baribeau, préfet du comté de Champlain, a été élu vice-président, et le notaire J.-A. Langlais, secrétaire de l'exécutif provisoire, a été maintenu dans ses fonctions auprès de l'exécutif régulier de 1944-1945.

M. C.-H. Lavertu a été nommé

## SERVICE FUNEBRE DE M. ANDRE NAULT, TUE SUR LE FRONT D'ITALIE

Mercredi matin, le 4 octobre, à la cathédrale, M. l'abbé Rosaire Lapointe a chanté le service funèbre de M. André Nault, tué sur le front d'Italie le 26 août dernier. C'est dans la ligne gothique, à vingt milles au nord de Florence que notre concitoyen est mort au champ d'honneur alors qu'en qualité d'ambulancier il allait porter secours à des soldats blessés.

Une foule considérable de parents et d'amis assistaient à l'office divin. Sous la direction de M. France Brien, maître de chapelle, la chorale d'Amos a rendu la messe de Requiem de style grégorien. Les solistes étaient MM. France Brien, Arthur Drouin, Paul-Emile Boutet et J. A. Bouchard. Mlle Monette Boissinault était à la console de l'orgue.

## Retraites fermées au Foyer St-Joseph d'Amos

Avec l'arrivée de l'automne, le Foyer Saint-Joseph a réouvert ses portes et déjà deux groupes de retraitants y ont passé quelques jours dans la prière et la méditation.

Cette année c'est toujours dans les derniers jours de la semaine que ces retraites commencent. Ainsi en octobre du 6 au 9, soit de vendredi à lundi prochain, la retraite est pour les

(Suite à la page 4)

(Suite à la page 3)

## LISTE DES CENTRES DE DISTRIBUTION

LOCALITE	CHEF DE DISTRIBUTION	DATES	HEURES
Belcourt	Albert Perron	du 16 au 21 oct.	2 h. à 6 p.m.
Champcoeur	Alex Harvey	"	7.30 à 9.30 p.m.
La Corne (Mine)	W. DeRépentigny	"	"
St-Benoit de la Corne	G. Duchemin g.m.g.	"	"
La Motte	R. Lizotte	"	"
LaFerté	F. Giasson	"	"
Lac Castagnier	M. J. Beauregard	"	"
Lac Grave	Adrien Vachon	"	"
LaMorandière	Mme L. Hardy	"	"
St-Gérard de Berry	C. Carignan g.m.g.	"	"
St-Félix de Dalquier	Sylvio Langlois	"	"
	Abel Robert	"	"
	P. Racette	"	"
Ste-Gertrude	Chs. Eug. Grenier	"	"
St-Maurice de Dalquier	Alfred Lambert	"	"
St-Marc de Figuary	J. L. D. Périgny	"	"
Ste-Gertrude	G. Gendron g.m.g.	"	"
Taschereau	Ernest Béchard	"	"
Rochebeaucourt	P. E. Desjardins	"	"
Vilmontel	Armand Morissette	"	"
Preissac	Ben Audy	"	"

## Une définition du revenu net de la ferme

Le revenu net de la ferme est le revenu tiré par l'exploitant de la ferme et de ses opérations de culture. Il représente le salaire de l'exploitant pour l'administration de la ferme, son travail et celui de sa famille, ainsi que l'intérêt sur le capital investi en terres, bâtiments et matériel. Ce revenu net ne comprend pas le revenu que le cultivateur peut tirer de sources non agricoles. Le revenu net de la ferme est utilisé par la famille pour subvenir à l'existence, pour le paiement des taxes sur le revenu et pour le placement dans la ferme ou dans toute autre industrie. Une augmentation dans la valeur d'inventaire peut être considérée comme un placement correspondant dans l'entreprise agricole.

Pour le calcul du revenu net, la définition d'une ferme est la même que celle qui a été employée dans le recensement de 1941, savoir: une ferme et toute la terre se trouvant dans une municipalité ou un sous-district, qui est directement exploitée par un cultivateur conduisant les travaux agricoles, soit par lui-même ou avec l'aide des membres de sa famille ou d'engagés. Ce peut être un seul lot de terre ou un nombre de lots sous différents modes de tenure. L'étendue d'un lot doit être d'au moins un acre. Il doit avoir pro-

## Les vaches ont besoin de gros fourrages

Des essais récents ont fourni de nouvelles preuves du fait que les vaches nourries exclusivement d'aliments finement broyés se portent mal et qu'elles ne peuvent se passer de quantités régulières de gros fourrages. Les gros fourrages stimulent les nerfs du rumen de la vache. En leur absence, la rumination normale qui fait partie du procédé de la digestion chez la vache, est suspendue, les vaches perdent leur appétit, elles se mettent même à mâcher du bois, ce qui montre qu'elles ne peuvent se passer du genre de matériaux qu'elles se procurent à l'état naturel.

duit en 1940 des produits agricoles pour une valeur d'au moins \$50 ou avoir été en culture ou en pâturage en 1941.

## L'ÉMISSION DU CARNET DE RATIONNEMENT No 5

aura lieu du 14 au 21 octobre

Les Centres de distribution ne seront pas ouverts tous les jours de la semaine prochaine. Assurez-vous exactement du jour et de l'heure d'ouverture de votre centre local de distribution. Si vous ne vous procurez pas votre nouveau carnet la semaine prochaine, vous vous exposez à des ennuis.

Les Carnets de rationnement ne seront pas mis à la poste ni livrés à domicile — Chacun devra aller chercher son propre carnet.

## COMMENT SE PROCURER LE NOUVEAU CARNET

Avant de vous rendre au Centre de distribution,

1. Ecrivez vos nom et adresse au recto de la formule "K" du Carnet de rationnement No 4, ainsi que l'âge, s'il s'agit d'une personne ayant moins de 16 ans.
2. Inscrivez votre numéro matricule (lettres et chiffres) au verso de la feuille.
3. Ne détachez pas la formule "K" de votre carnet No 4. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire.



Apportez votre Carnet de rationnement No 4, contenant la formule K (non détachée) dûment complétée, à votre Centre de distribution où l'on vous remettra le Carnet de rationnement No 5.

## FORCES ARMÉES

Les membres des Forces armées obtiendront leurs cartes de rationnement des autorités militaires.

## DEMANDE DE CARNETS POUR AUTRUI

Toute personne responsable peut demander les nouveaux carnets de rationnement pour les autres membres de sa famille ou pour des voisins, pourvu que les conditions sus-mentionnées soient remplies.

## LES PARENTS DEMANDERONT DES CARNETS POUR LEURS ENFANTS

Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent réclamer des carnets pour eux-mêmes ou pour d'autres personnes.

## OU ET QUAND SE PROCURER UN CARNET

## AUX CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

Adresses	Dates	Heures
Amos	Lionel Parent,	du 17 au 21 oct. 2 h. à 6 u.m. 7.30 à 9.30 p.m.
Barraute	Orance Naud	"
La Ferme	M. Slavin, c.s.v.	"
Launay	C. Bourassa	"
Landrienne	Laurent Savard	"
St-Mathieu	Gilberte Simard	"

## SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

## AVIS

AUX DÉTENTEURS

D'OBLIGATIONS 4 1/2 %

DU DOMINION DU CANADA

échéant le 15 octobre 1944

et

AUX DÉTENTEURS

D'OBLIGATIONS 3 1/2 %

échéant le 15 octobre 1949

(qui seront remboursées au pair le 15 octobre 1944)

Vos obligations peuvent être converties en Obligations du Septième Emprunt de la Victoire, datées du 1er novembre 1944. Vos obligations seront acceptées à 100 1/8 % en paiement d'Obligations du Septième Emprunt de la Victoire. Vous pourrez

convertir vos obligations durant l'Emprunt de la Victoire, par l'intermédiaire d'un vendeur de l'Emprunt de la Victoire, ou d'une banque, société de fiducie ou de prêt, de qui vous pourrez obtenir tous les détails nécessaires.

MINISTÈRE DES FINANCES

# La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 13 OCTOBRE 1944

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

## M. F. Simard...

(Suite de la page 1)  
la région du Richelieu; Douglas McIntyre, de Montréal, pour la région de Montréal; membres du conseil: M. Angelino Pizzagalli; le président sortant, M. Gérard Légaré, de Rimouski, et le chef du secrétariat, M. Jean-Paul Forest, de Montréal.

Le comité des élections a aussi choisi la ville de Granby comme le siège du prochain congrès de la fédération, en 1945.

### Ministère du bien-être de la jeunesse

La résolution demandant la création par le gouvernement de Québec d'un ministère du Bien-être de la jeunesse insiste sur le rétablissement civil des membres des forces armées. Cette résolution fut présentée par la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal.

Une résolution proposée par le groupe de Lévis demande que tous les conseils municipaux de la province forment un comité sanitaire du logement pour "faire enquête sur la situation du logement et prendre des mesures pour adopter un programme d'abolition des taudis".

Un groupe de Chambres de Commerce de la rive-sud près de Montréal a fait adopter une résolution demandant au minis-

tère fédéral du Transport "d'admettre l'injustice faite aux résidents de la rive-Sud, par le péage des ponts Victoria et Jacques-Cartier".

Une autre résolution recommandant l'adoption par toutes les municipalités de la province d'un système uniforme d'évaluation de la propriété immobilière a été adoptée.

Reliant l'avenir des comtés de l'Abitibi et du Témiscamingue à une électrification plus grande dans ces districts, l'assemblée générale a aussi adopté une résolution proposée par des groupes du nord demandant au gouvernement de faire tout son possible dans ce sens.

Une autre résolution proposée par la Chambre de commerce des jeunes de Sorel demande au gouvernement fédéral d'autoriser "la reprise immédiate des travaux dans le but de moderniser la section canadienne du canal Richelieu, entre St-Ours et Rouses Point, afin de permettre aux navires d'un tirage de 12 pieds de circuler entre Montréal et New-York.

Au moyen d'une résolution proposée par la Chambre de Commerce des jeunes de Rimouski, la Fédération s'est déclarée "fermement opposée à toute mesure de centralisation législative". La résolution revendique "le respect absolu de

l'autonomie provinciale telle que stipulée dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord" et demande que les droits provinciaux abandonnés au gouvernement fédéral pour la période temporaire de la guerre soient retournés aux provinces aussitôt la guerre finie.

Le congrès s'est aussi exprimé en faveur d'un drapeau et d'un hymne national distincts.

Dans une causerie, M. Roland Chagnon, de Québec, a soutenu devant les congressistes que les coopératives constitueront une sérieuse menace à l'entreprise privée, si elles ne sont pas appelées à payer des impôts comme les entreprises dirigées par des particuliers.

## Au Congrès des...

(Suite de la page 1)  
mé vérificateur et MM. Ulysse Boulianne, préfet du comté de Chicoutimi, Omer Arsenault, préfet du comté de Bonaventure, et Romain Joron, maire d'une municipalité du comté de Jacques-Cartier, ont été nommés directeurs.

Le choix de ces officiers a été annoncé à l'assemblée générale du congrès, hier après-midi, par un groupe de directeurs nommés pour élire l'exécutif. Voici les noms des directeurs qui avaient été choisis par l'assemblée:

## CONDAMNATIONS

M. Paul Bélanger, de Malartic, comparaisant ces jours derniers devant le juge Boily, siégeant à Val d'Or, a été condamné à une amende de \$75 et aux frais pour avoir vendu du beurre sans coupons de rationnement et pour avoir acheté illégalement des produits rationnés, enfreignant ainsi les règlements de la Commission des Prix et du Commerce.

M. Lucien Bouffard, de Malartic, coupable d'avoir détenu illégalement des coupons de rationnement d'essence, a été condamné à \$25 d'amende et aux frais.

MM. Donat Baril, préfet, Abitibi; J.-E. Brosseau, préfet, Labelle; J.-E. Majeau, préfet, L'Assomption; Aug. Baribeau; Ulysse Boulianne; J.-A. Gilbert, préfet, Montmorency no 1; Omer Arsenault; Louis Pelletier, préfet, Témiscouata; Antoine Lacourcière, préfet, Beauce; Wilfrid Labbé; Linière Audet, préfet, Frontenac; T.-A. Raby, préfet, Sherbrooke; Romain Joron; Dr A.-B. Clément, maire, Les Cèdres, comté de Soulanges, et Ulric Biron, préfet, Yamaska.

## L'INDUSTRIE AGRICOLE ET "JEEPS" AU PAYS

Ils ne pourraient servir sur les fermes, d'après le rapport du Ministère de l'Agriculture.

Le Conseil national du génie agricole qui s'est réuni à Ottawa sur la recommandation du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa déclare que s'il est vrai que les épées peuvent être converties en socs de charrue, bien peu des véhicules militaires peuvent être adaptés à l'emploi de la ferme.

MM. E.-A. Hardy et R.-P. Frey de l'Université de Saskatchewan, Saskatoon, disent que les essais auxquels le "jeep" vient d'être soumis récemment ont montré que la transmission de ce véhicule ne résiste pas lorsqu'il porte une charge de plus de quatre chevaux. La traction du "jeep" varie avec la charge et le terrain, mais il est peu probable qu'elle puisse remplacer celle du tracteur. Le "jeep" est trop rapide pour les travaux de la ferme, et même lorsque la commande des gaz est réglée, il n'a pas une puissance suffisante. En outre sa transmission laisse à désirer, de même que celle de la plupart des véhicules de guerre qui sont destinés à l'emploi militaire et qui ne peuvent marcher continuellement au premier levier de commande.

L'idée que les chars d'assaut pourraient être utilisés comme "refouloirs" ou "bulldozers" a été rejetée car les ingénieurs agricoles sont d'avis que les chars d'assaut sont faits pour porter leur propre charge et non pas pour faire les travaux d'un refouloir. De même le transporteur universel ne peut être adapté pour servir de tracteur, comme certaines gens l'espéraient.

## Agent de Fuller Brush Co.

Procurez-vous les brosses, balais et autres articles de la célèbre marque "FULLER" en vous adressant au

### SALON BLEU

(Madame D. A. Lalonde, prop.)  
Appt 209, Edifice Montambault,  
(2ième étage)



Contribution de la  
BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

17WF

Les Jeunes Filles  
Intelligentes  
ont toujours  
**PARADOL**  
dans leur  
salon de bain

**PARADOL**  
DU DR CHASE



# Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

## l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte.

**VICKS**  
**VA-TRO-NOL**

**TOUT pour la VICTOIRE** Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

Au déjeuner et au coucher

# LE CACAO FRY



est merveilleux pour les enfants



# "Qualité Assurée"

Plus de 400 épreuves garantissent l'uniformité, la sécurité et la durabilité de chacune des ampoules Edison Mazda que vous achetez.

Les ampoules Edison Mazda subissent une inspection minutieuse et de rigoureuses épreuves qui garantissent longue durée à leur intensité lumineuse. C'est l'éclairage qu'il faut pour mieux voir. Utilisez-les partout chez vous.

**CHOC**  
**TORSION**  
**DURÉE**  
**VIBRATION**

## AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

### Au Cinéma Royal, Amos

Dimanche le 15 et lundi le 16 octobre: "Yoshiwara", avec Pierre-Richard Willm, Sessue Hayakawa, Michiko Tanaka et Lucienne Lemarchand.

L'action de ce film se déroule dans le quartier réservé de Tokio. Un officier de la marine russe s'est épris d'une Japonaise à qui il a confié des secrets d'état. La mort les réunit, mais l'amour triomphe.

Mardi le 17 et mercredi le 18 octobre: "This Is The Life", avec Donald O'Connor et Suzanna Foster.

On a porté à l'écran la comédie de Sinclair Lewis et de Fay Wray intitulée "Angela Is 22". Suzanna Foster qui étudie le chant est prête à abandonner sa carrière pour épouser Donald O'Connor. L'intervention de ses parents permet aux deux amoureux de vivre leur roman sans rien sacrifier.

Jeudi le 19 et vendredi le 20 octobre: "The Desert Song", avec Dennis Morgan et Irene Manning.

On a modernisé la comédie musicale de Sigmund Rumberg. Cette production technicolore a maintenant pour cadre la ville de Berlin. On a calqué sur la guerre du rif quelques scènes de la guerre actuelle. Dennis Morgan et Irene Manning sont les vedettes de ce film qui comprend une forte distribution incluant même des acteurs français tels que Victor Francen, Dalio et Georges Renavent, ce dernier un acteur du Théâtre National de Montréal en 1914.

Samedi le 21, dimanche le 22 et lundi le 23 août, programme double: "Je chante", avec Charles Trenet.

Le fils d'un directeur de collège laïc entreprend de sauver son père, qui a joué à la roulette l'argent reçu de ses élèves. Pour arriver à cette fin, il convainc les jeunes filles de l'école de faire elles-mêmes les travaux domestiques de l'établissement. Toutes s'y prêtent de bonne grâce au rythme des chansons de Charles Trenet.

Aussi: "Lost Canyon", avec William Boyd, Jay Kirby et Andy Clide.

Un héros de l'ouest américain emmène à la justice un avocat et ses confédérés qui veulent déposséder tous les ranchers de la région de leurs terres.

### Retraites fermées . . .

(Suite de la page 1)  
hommes mariés; du vendredi le 13 au lundi le 16, elle est réservée aux institutrices; du 20 au 23, on y invitera les jeunes filles à qui succéderont les jeunes gens du 27 au 30, et à la fin du mois soit du 31 octobre au 3 novembre, ce sera le tour des Artisans canadiens-français de passer trois jours au Foyer Saint-Joseph.

### A VENDRE

Magasin Général dans un bon centre de commerce de bois. Très avantageux, tank à gaz et huile, etc. S'adresser à:

Alhan SAUVAGEAU  
Vilbon, Abitibi

### CHAMBRES A LOUER

5 belles chambres toutes bien meublées à neuf, dans maison munie d'une chambre de bain alimentée à l'eau chaude.

S.A.DRESSER:  
Madame Antoine Delongchamp  
52, 1ère Avenue, Amos,  
(coin de la 1ère rue Est)



Vous ne savez pas combien la malchance peut être amusante tant que vous n'avez pas rencontré Joe. Ses aventures causent le

fou rire du commencement jusqu'à la fin. Chacune de ses escapades est une véritable comédie:

Ecoutez les malchances drolatiques de

# JOE BADELOQUE

Chaque dimanche soir de 9 à 9.30 hrs

AUX POSTES

CBF CHNC	CKCH CJBR	CBU CHAD	CBJ CKRN	CHGB CKVD
-------------	--------------	-------------	-------------	--------------

COMMENÇANT DIMANCHE, LE 15 OCT.

Votre DISTRIBUTEUR RED INDIAN

vous présente ce programme pour vous divertir  
Ne manquez pas une seule épisode!

McCOLL-FRONTENAC OIL CO. LIMITED



Commencez la journée en chantant avec les Kellogg's Rice Krispies. Les enfants aiment leur gai Cric-Crac-Croc dans le lait ou la crème. Vous aimerez leur saveur unique!



Tapez l'histoire des Rice Krispies CROQUANTS! Ils restent croquants jusqu'à la dernière cuillerée! Demandez une couple de cartons de Kellogg's Rice Krispies à votre épicière demain!

Epargne de temps!  
Epargne de travail!  
Epargne de combustible!



"Rice Krispies" est la marque déposée par la Kellogg Company of Canada, Limited, pour son délicieux riz éclaté au tour.

**Cours abrégés avicoles**

Le ministère provincial de l'Agriculture en collaboration avec le Secrétariat de la province de Québec (Service d'Aide à la Jeunesse) et le ministère fédéral du Travail, organise pour l'automne et le début de l'hiver des cours abrégés avicoles semblables à ceux donnés l'hiver dernier. La nouvelle nous est communiquée par M. C.-E. Benoit, chef de la division de l'Aviculture.

Ces cours sont offerts gratuitement aux aviculteurs et avicultrices de 18 à 35 ans, et durant une semaine. Le transport et la pension des élèves sont défrayés par le Service d'Aide à la Jeunesse; le ministère provincial de l'Agriculture s'occupe de l'organisation; les professeurs sont recrutés au sein du personnel des ministères de Québec et d'Ottawa. Une première série a été donnée cette semaine à Ville-Marie. D'autres cours suivront à Chicoutimi (16 oct.), Saint-Charles-de-Caplan (6 nov.), Saint-Hyacinthe (27 nov.), Rimouski (11 déc.), Saint-Félix-de-Valois, Saint-Maxime-de-Scott et Victoriaville. A ces trois derniers endroits, les dates seront fixées plus tard. L'hiver dernier, huit centres avicoles avaient bénéficié de ces semaines d'étude et 700 élèves avaient suivi les cours. Il ne fait aucun doute qu'un nombreux public agricole tiendra à profiter encore de cette initiative. Les cours sont éminemment pratiques et portent sur toutes les phases de l'élevage des volailles et sur le contrôle des maladies.

**DEVELOPPEMENT PROMETTEUR DES MINES DU QUEBEC**

Québec. — "Le Canada est à l'aurore seulement de son développement industriel et minier", a dit, récemment, M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines de la province, en s'adressant aux 155 délégués qui assistaient au douzième congrès annuel de l'ACFAS.

M. Dufresne, président l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, a ajouté que "les succès remportés dans l'industrie minière du Québec au cours des vingt dernières années nous permettent d'entrevoir une grande prospérité minière dans notre province." Il a rendu hommage aux dirigeants de l'industrie minière au Canada et ailleurs, qui ont utilisé les découvertes scientifiques, facilité leur application aux méthodes de travail et qui, par leur encouragement, ont transformé l'art minier en une technique exacte."

**"Je ne 'drogue' plus la constipation"**

"Oui, je suis en faveur de ALL-BRAN contre la constipation comme la mienne. Imaginez—je n'ai plus besoin de purgatifs violents qui ne soulagent que temporairement. Croyez-moi, manger ALL-BRAN est une bien meilleure méthode... et c'est si facile de se maintenir 'régulier'".



Si votre constipation est due au manque du "volume" dans l'alimentation, mangez ALL-BRAN KELLOGG tous les jours, comme céréale ou dans des muffins, et buvez beaucoup d'eau. ALL-BRAN est une céréale—non une médecine. Boîtes de 2 grandeurs. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

**NOTES SOCIALES**

M. le docteur et Mme André Bigué d'Amos se sont rendus à Sainte-Anne de la Pérade où ils ont assisté à la célébration des noces d'or de M. et de Mme Willie Bigué.

MM. Fridolin Simard, Lucippe Hivon, Bernard Cossette, Edouard Paré, Claude Bigué et J. O. Fournier se sont rendus à Québec assister, au Château Frontenac, au congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. Me Henri Drouin, député d'Abitibi-Est y assiste lui aussi en qualité de délégué de notre Chambre locale.

M. le docteur et Mme J.-E. St-Pierre, de Malartic, étaient de passage à Amos, dimanche dernier.

M. et Mme Georges Blais, M. le docteur et Mme Edmond Bourgault, ainsi que M. Julien Dumont sont de retour d'une excursion de pêche dans les Laurentides.

M. et Mme Zéphirin Picard et leurs enfants sont de passage pour quelques jours dans la métropole.

Mlle Laurette Lalonde est de retour de ses vacances passées à Montréal, à Ottawa et à Toronto.

M. Pierre Trudel s'est rendu à Clova en voyage d'affaires.

Mlle Bernadette Lafrenière est de retour de ses vacances passées à La Sarre, à Cadillac et Val d'Or.

**Buchérons demandés**

PAR

**LEBEL & GAGNON**

CLOVA, (Mileage 40)

pour

**BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4**

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. ROSAIRE ROUX  
AMOS, P. Q.

ou à

**LEBEL & GAGNON**  
CLOVA, P. Q.**Achetez des Certificats d'Épargne de guerre**

# On a UN URGENT BESOIN

## de CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME POUR COUPER DU BOIS DE PULPE

Votre sursis  
à l'entraînement militaire  
ne sera aucunement affecté

Pour  
TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche; ou  
Votre bureau de placement provincial le plus proche; ou  
Votre agronome provincial; ou  
Votre Comité paroissial de production agricole; ou

SIGNEZ votre engagement avec un représentant d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par le Service Sélectif National—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

**N'ATTENDEZ PAS****LES REGLEMENTS DU SERVICE SELECTIF SONT LES MEMES QUE L'AN DERNIER**

Comme en 1943, la coupe du bois de pulpe est encore considérée comme une industrie essentielle à la guerre. Ceci veut dire que vous pouvez cet hiver travailler dans la forêt tout en gardant votre état civil de cultivateur pourvu, naturellement, que vous ayez déjà obtenu un sursis en conformité des lois de guerre et que votre absence n'affecte pas la production agricole durant l'hiver.

N'ATTENDEZ PAS—engagez-vous pour travailler dans la forêt et vous reviendrez sur la ferme au printemps. Plusieurs compagnies engagent déjà des hommes pour la présente saison.

Approuvé par A. MacNAMARA, Directeur du Service Sélectif National

**L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA**

### C'EST RENDRE SERVICE

Supposons-nous en 1939. La paix règne; les affaires vont tant bien que mal; le monde va son petit bonhomme de chemin. Désireux d'induire le public canadien à pratiquer l'économie, le gouvernement fédéral lance par tout le pays une grande campagne éducative qu'aux particuliers il expose en ces termes: "Vous faites un peu d'argent et n'en mettez guère de côté. Vous ne pensez pas beaucoup à l'avenir. Je vous propose ceci:

prêtez-moi votre argent; je vous paierai deux fois l'an un intérêt de 3%. Les titres que je vous remettrai équivalent à des billets promissoires et portent la signature de la Banque du Canada. C'est vous dire qu'il n'y a rien de plus solvable ni de plus sérieux à tous les points de vue. Au lieu de prêter aux banques, prêtez à votre banque, à celle du pays; elle est la vôtre. J'affecterai ces fonds à des travaux publics. De votre côté, vous vous enrichirez en économisant."

Qu'aurait-on dit de cette pro-

position? Bien sûr on eut critiqué le gouvernement, car le gouvernement c'est fait pour être critiqué. La critique fait d'ailleurs du bien; elle aide la digestion et fait passer le temps. Mais, en eux-mêmes, bien des gens se seraient dit: "Bah! au fond, qu'est-ce qu'on nous propose? Economiser? C'est une bonne et même très bonne chose. On pourrait faire pire. 3% n'est pas considérable, mais ça vaut bien la peine de perdre 1 ou 2% quand, en retour, on bénéficie de garanties absolues. Prêtons puisqu'on nous remboursera. On ne regrette jamais d'avoir économisé."

Raisonnement plein de bon sens, n'est-ce pas?

Revenons à nos jours. Nous sommes à la fin de l'année 1944 et encore en guerre. Le danger est passé, mais l'incendie brûle au loin et surtout l'incendiaire n'est pas encore arrêté. L'argent est beaucoup plus abondant et les affaires vont bien. Le gouvernement dit au public:

"Vous faites plus d'argent qu'en 1939. J'ai commencé une tâche qui n'est pas encore finie. Prêtez-moi vos économies pour ramener la paix. Avec l'argent recueilli, je paie ici des salaires et j'achète au pays des matières premières. Je vous rembourserai le tout avec un intérêt de 3%. Si d'aventure vous avez également plein de bon sens, le rembourserai quand vous voudrez. Trouvez-en des emprunteurs aussi accommodants que moi: il n'y en a pas. En prêtant, vous vous enrichissez et vous vous mettez à l'abri des dangers de l'avenir. Mes lancements d'emprunts sont au fond des campagnes qui prêchent l'économie et protègent vos meilleurs intérêts. J'ai toujours payé mes dettes; personne n'a regretté de m'avoir prêté et personne ne regrette d'avoir fait des économies."

Cet autre raisonnement est besoin de votre argent, je vous avouons-le.

### "LA SANTE DES DENTS"

Réponses à de fréquentes questions

Q. — La carie dentaire est-elle plutôt l'indice d'une privation antérieure des facteurs nécessaires à la formation des dents que l'effet d'une cause plus immédiate?

R. — Probablement, mais pas nécessairement. Une mauvaise nutrition, des désordres endocriniens, des émotions trop fortes ou une santé générale déficiente, tout cela entrave le développement des dents. Et, de ce fait, la dent devient plus sujette à subir l'action déterminante de la carie dentaire, — l'invasion bactérienne.

— Quel âge, croyez-vous, est le plus critique dans la dentition de l'enfant? Je veux dire quand la carie dentaire est-elle la plus active?

R. — La période la plus critique de la dentition de l'enfant est celle qui précède l'apparition des dents, mais c'est vers l'âge de six ans que l'on trouve le plus de carie dentaire des dents de lait, et le plus haut pourcentage de carie dentaire des dents permanentes a lieu de 11 à 14 ans — surtout chez les fillettes.

La Commission d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec, 3632, Avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.



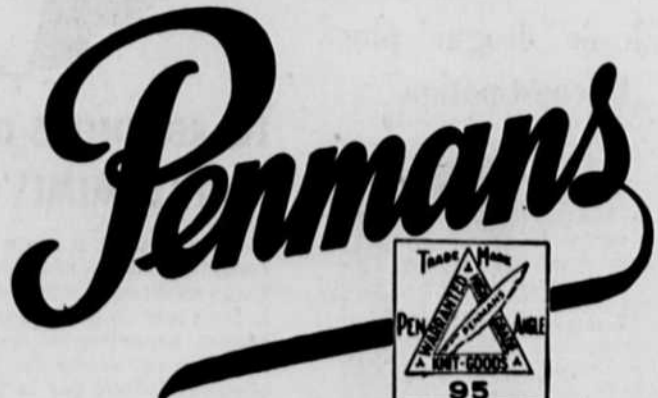
Un Bon Sous-Vêtement est une aide à la Santé

"Savez-vous..."

... que la moitié du temps perdu dans toutes les industries est due à l'incapacité produite par le rhume ordinaire?

... qu'un bon sous-vêtement contribue d'une façon précieuse au maintien de la santé?"

Le Penmans "95" est précisément le sous-vêtement qu'il faut pour notre climat canadien. Les matières premières employées sont les meilleures que l'on puisse trouver, et ce sous-vêtement est chaud quoique léger. Les Penmans "95" sont créés par les experts les plus qualifiés du Canada et sont fabriqués de façon à vous assurer la plus entière satisfaction tant au point de vue de la coupe, qu'à celui du confort et de la durée.



SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

OBLIGATIONS VICTOIRE

### ELCO PHOTO Co.

Markham, Ont.

10 épreuves de tout négatif 25c. , Développement de nouveaux films, prix régulier plus frais de poste.

Pas de commande C. O. D.



**CULTIVATEURS!**  
**DONNEREZ-VOUS UN COUP DE MAIN CET HIVER?**

Si vos services ne sont pas requis sur la ferme cet hiver vous devriez prendre un autre emploi.

L'on a besoin de travailleurs additionnels pendant l'hiver pour les opérations forestières—comme la coupe des billes, du bois de pulpe et de chauffage—les mines de métaux de base et de charbon, les conserveries et les entrepôts frigorifiques de viande, la manutention du grain, l'entretien des voies ferroviaires, les fonderies et autres entreprises de haute priorité, selon les régions.

Veuillez vous adresser:

au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif; ou

au plus proche agronome provincial; ou

à votre Comité paroissial de Production intensive; ou

au plus proche bureau de Placement provincial.

Une réponse favorable à cet appel est importante pour l'intérêt national—aussi vous prie-t-on de faire diligence.

L'ajournement du service militaire sera maintenu tant que vous serez absent de la ferme pour du travail essentiel approuvé.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

### MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL  
Ministre du Travail

A. MacNAMARA

Directeur du Service sélectif national

Cette annonce est publiée par le ministère fédéral du Travail à l'appui du Programme fédéral-provincial de main-d'œuvre agricole.

## Au Canada, cette semaine

La générosité, vertu des grandes âmes, se développe prodigieusement à la faveur de cette guerre. A l'approche de l'issue du conflit, les nombreuses nations les plus cruellement frappées font davantage appel à la générosité des peuples plus fortunés et qui n'ont pas connu chez eux la dévastation, la déportation, la maladie, la faim, la ruine. Grâce à Dieu, grâce aussi à la ligne de conduite que notre pays s'est tracée en se portant au devant de l'ennemi, le Canada est au nombre de ces nations fortunées. On lui tendra la main, pleinement confiant en sa générosité. D'avance, il est certain qu'on ne lui fera pas appel en vain et qu'on recevra une réponse enthousiaste.

La seule objection des Canadiens à souscrire à un appel de l'une des Nations Unies en détresse, pourrait résider dans la généreuse contribution de notre pays à l'UNRRA. Notre pays, en effet, appuie de ses deniers l'administration de secours et de reconstruction des Nations Unies. Mais il faut bien se garder de confondre l'oeuvre de l'UNRRA avec celle des Relations Canada-France, par exemple. L'UNRRA a pour but bien défini d'aider financièrement le commerce et l'industrie d'une nation alliée à se réorganiser, se rétablir, reprendre ses activités d'avant-guerre. Elle ne se charge pas, cependant, de prendre soin directement d'un individu en particulier, mais elle se propose d'aider la nation en général. Oeuvre magnifique, mais oeuvre totalement différente d'une société de secours.

Les Relations Canada-France forment l'une de ces organisations de secours et de charité. Cet organisme fait appel à la générosité de chacun des Canadiens en faveur de chaque Français que la guerre a frappé le plus durement. A sa tête figurent des personnages très favorablement connus: les présidents nationaux sont l'hon. Thomas Vien, sénateur, et le Dr C. W. Colby; les trésoriers, MM. T. Taggart Smyth et René Morin; les secrétaires, M. Léon Lorrain et le Dr W. L. G. Williams. La présidence de l'organisation du Québec a été confiée à MM. Romuald Bourque et G. Blair Gordon, alors que la ville de Québec est représentée par le Dr Charles Vézina et M. Charles Donahue. La France a toujours été comparée à la femme dont elle présente les qualités et les défauts; comme la femme, elle a toujours manifesté sa plus profonde sympathie envers les malheurs d'autrui: elle a tout particulièrement droit, en reconnaissance, à notre appui et à notre générosité en ces heures terribles.

### Servante demandée

Bon salaire — soirées libres — pas d'enfant  
S'ADRESSER A  
Mme Gustave DUGUAY  
Tél.: 15 C. P. 69  
AMOS

### DENTISTE

Dr FLORENT BACON

1ère AVENUE  
AMOS, P. Q.

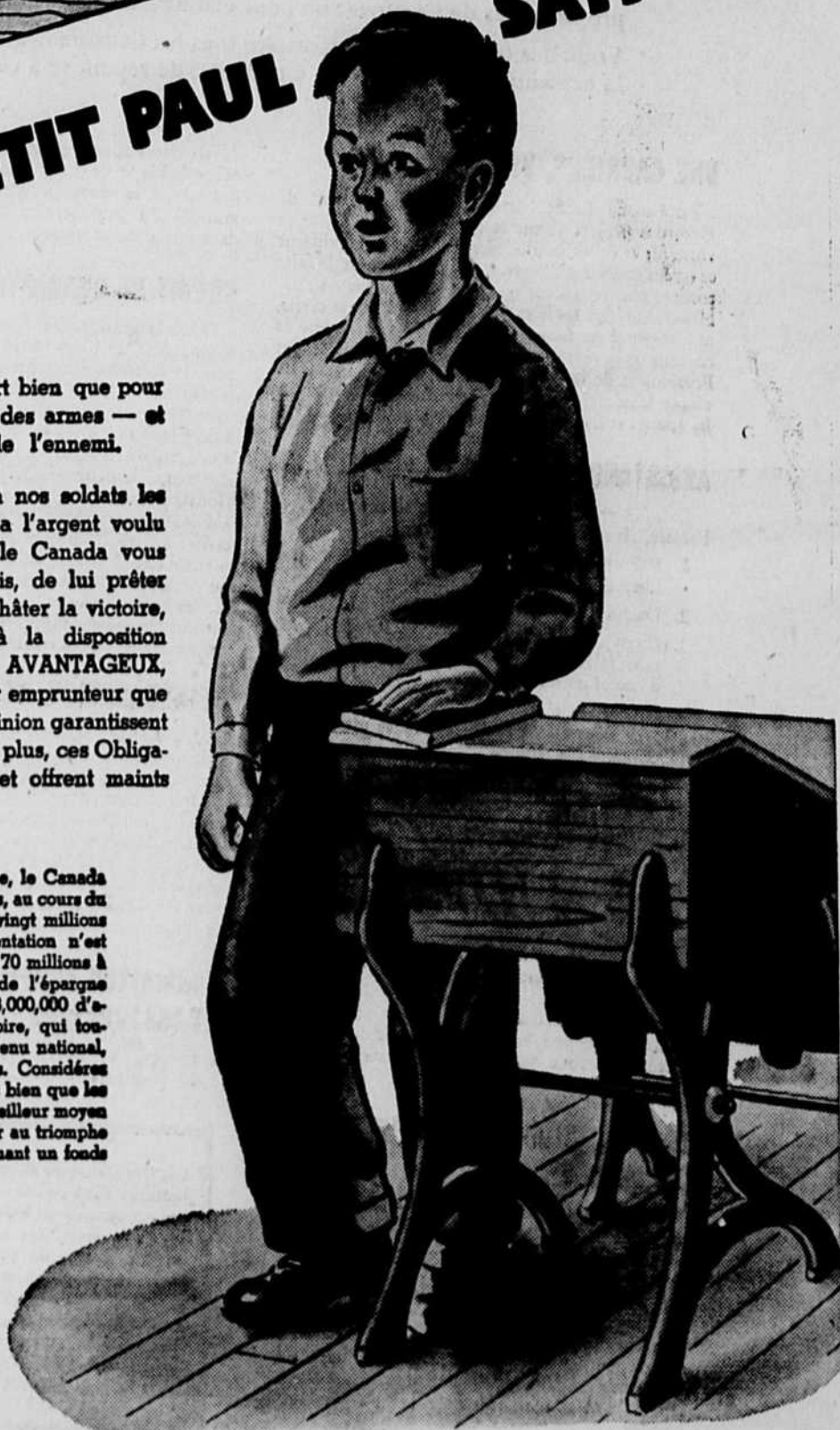


**MÊME LE PETIT PAUL SAIT CELA**

**SI** jeune soit-il, le petit Paul sait fort bien que pour gagner la guerre, il faut avoir des armes — et des armes supérieures à celles de l'ennemi.

Mais notre Pays ne peut fournir à nos soldats les armes les plus modernes que s'il a l'argent voulu pour les acheter. C'est pourquoi le Canada vous demandera bientôt, encore une fois, de lui prêter votre argent. Le meilleur moyen de hâter la victoire, c'est de mettre vos économies à la disposition de la Nation. C'EST UN MOYEN AVANTAGEUX, car on ne peut pas trouver meilleur emprunteur que le Pays. Toutes les richesses du Dominion garantissent le remboursement de votre prêt. De plus, ces Obligations rapportent de bons intérêts et offrent maints autres avantages exceptionnels.

A cette phase sérieuse de la guerre, le Canada aura besoin d'emprunter à toutes fins, au cours du présent exercice fiscal, trois cent vingt millions de dollars de plus. Cette augmentation n'est attribuable que dans la mesure de 70 millions à l'abolition des retenues au titre de l'épargne obligatoire. Cela signifie que les 3,000,000 d'acheteurs d'Obligations de la Victoire, qui touchent la plus grande partie du revenu national, doivent acheter plus d'Obligations. Considérez l'étendue des besoins, et dites-vous bien que les Obligations de la Victoire sont le meilleur moyen dont vous disposez pour contribuer au triomphe de nos armes, tout en vous constituant un fonds de réserve pour l'avenir.



**ACHETONS AU MOINS UNE OBLIGATION DE PLUS AU**

**7<sup>e</sup> EMPRUNT de la VICTOIRE**

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

## LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA

### et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la première annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne quant aux projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les détails complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire du feuillet intitulé "Le retour à la vie civile".

## L'avenir après la libération—

# MESSAGE AUX PARENTS DES MILITAIRES

Lorsque vos fils et vos filles reviendront au foyer, lorsqu'ils enlèveront l'uniforme, lorsqu'ils retourneront dans le monde comme Canadiens normaux et aimant la paix, quelle sera leur perspective? Pourront-ils reprendre leur vie comme civils où ils l'ont laissée des mois ou de longues années auparavant?

Existe-t-il des projets pour les aider à faire les choses qu'ils voulaient faire avant la guerre? Seront-ils en sécurité? Pourront-ils continuer des cours d'études ou recevoir la formation requise? Recevront-ils de l'aide pour devenir propriétaires de leur foyer ou pour établir leur propre commerce, ou encore pour réintégrer leur vie familiale?

Voilà des questions qui intéressent tous les Canadiens qui ont des fils ou des filles bien-aimés dans l'armée. Or la présente série d'annonces a pour but de répondre à ces questions.

### UNE CARRIÈRE, VOILÀ L'OBJECTIF

Le Canada forme, depuis le commencement de 1940, des projets visant le retour à la vie civile de votre fils et de votre fille. Ces projets sont en vigueur et on les exécute à l'heure actuelle. Le but est de faire profiter chaque ancien militaire d'occasions de rétablissement. Des milliers, déjà revenus à la vie civile, ont bénéficié de formation, d'octrois d'entretien, de conseils de la part des fonctionnaires du ministère des Pensions et de la Santé nationale, et de dispositions visant la sécurité sociale. L'assistance est ample pour les hommes et les femmes qui veulent faire leur part.

### ASSISTANCE LORS DE LA LIBÉRATION

Lorsque votre fils et votre fille seront libérés de l'armée, ils recevront:

1. Une allocation vestimentaire de \$100.00 (si la libération a lieu après le 1er août 1944).
2. Leur solde jusqu'à la date de libération.
3. Un mois de solde supplémentaire s'ils ont servi sans interruption durant 183 jours, en guise d'octroi de réadaptation.
4. Un bon de transport par chemin de fer jusqu'à leur foyer ou à l'endroit où ils se sont enrôlés.

Les personnes à charge recevront:

1. L'allocation familiale régulière jusqu'à la date de la libération, avec solde déléguée.
2. Un mois supplémentaire d'allocation familiale, avec solde déléguée, si le militaire a servi sans interruption durant 183 jours.

On permettra à votre fils ou à votre fille de garder un uniforme. En outre, il ou elle subira un examen médical complet ainsi qu'un examen dentaire et aura droit à des traitements gratuits durant une année après la libération. Pour ce qui est des militaires réformés, les Directeurs du Bien-être des anciens combattants ont une entrevue avec chaque militaire libéré et lui font connaître le programme de rétablissement.

### GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE

À la libération, ceux qui se sont enrôlés pour servir en dehors du Canada, ou ceux qui ont servi dans les Aléoutiennes, ont droit à une gratification pour service de guerre. Cette gratification équivaut à \$7.50 pour chaque période de trente jours de service au Canada et dans l'hémisphère occidental, et à \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer ou dans les Aléoutiennes. Pour ceux qui ont servi outre-mer, ou dans les Aléoutiennes, il y a, en plus, sept jours de solde et allocations pour chaque période

de six mois d'un tel service. Les versements sont effectués à la fin de chaque mois, au cours des six mois qui suivent la libération. Des détails complets sur la gratification pour service de guerre seront donnés dans une annonce subséquente.

### CRÉDIT DE RÉADAPTATION

Outre la gratification pour service de guerre, il y a un crédit de réadaptation de \$7.50 pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidental, et de \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer. Ce crédit peut être affecté à diverses fins: par exemple, l'achat ou la réparation d'une maison, l'achat de meubles, l'acquisition d'un commerce, le paiement de primes d'assurance-vie du Gouvernement, et certaines autres dépenses qui aideront à votre fils et à votre fille à réintégrer la vie civile. Le crédit en question, qui est réduit par les octrois accordés pour la formation ou l'instruction, ou encore par des octrois relevant de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, vise surtout les anciens militaires qui ne se prévalent pas des avantages de ces trois projets.

### RÉINTÉGRATION D'EMPLOIS

Si, avant de s'enrôler, votre fils ou votre fille occupait un emploi civil et n'était pas engagé pour remplacer une personne déjà dans les forces militaires, si l'emploi existe encore et si votre fils ou votre fille est apte à le réintégrer, l'ancien patron, aux termes d'une loi canadienne, a le devoir de lui accorder de nouveau cet emploi, avec droits d'ancienneté. La demande tendant à obtenir cette réintégration doit être soumise à l'ancien patron dans les trois mois qui suivent la libération de l'armée ou l'évacuation de l'hôpital.

### FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSTRUCTION

Le plus sûr moyen d'obtenir et de conserver un emploi permanent, c'est-à-dire le genre d'emploi que

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques partout au Canada. Ces fonctionnaires sont les amis des anciens militaires. Il est de leur devoir de conseiller et d'aider tous les anciens militaires relativement à leurs problèmes de rétablissement civil. S'il y a quelque point du programme de réadaptation que vous ne comprenez pas bien, consultez le Directeur du Bien-être des anciens combattants le plus rapproché.

vous fils ou votre fille recherchera, c'est d'avoir les aptitudes requises. Les projets exécutés au Canada fournissent l'occasion d'acquiescer ces aptitudes, soit à l'université, soit dans d'autres établissements lorsqu'on vise une carrière commerciale ou industrielle. Les honoraires sont payés par l'Etat, avec allocations de subsistance, pendant la période de formation professionnelle ou d'instruction.

### PENDANT UNE PÉRIODE DE MALADIE OU DE CHÔMAGE

L'ancien militaire est protégé contre la maladie ou le chômage par les allocations d'entretien auxquelles on peut avoir recours pendant les dix-huit mois qui suivent la libération. En outre, ceux qui ont travaillé durant quinze semaines à des emplois comportant de l'assurance-chômage, sont protégés par la loi de l'assurance-chômage.

### CONSTRUCTION DE MAISONS ET ÉTABLISSEMENT SUR DES FERMES

Il y a des dispositions en vue d'aider les travailleurs, dans les villes et ailleurs, à devenir propriétaires de leurs maisons, soit sur de petites propriétés en dehors de la zone où les taxes sont élevées, soit dans les villes, en vertu de la Loi fédérale sur le logement. Les cultivateurs qui consacrent tout leur temps à la culture peuvent recevoir une aide pécuniaire dans ce domaine; d'autre part, les pêcheurs commerciaux peuvent jouir d'une aide pécuniaire pour devenir propriétaires de leurs maisons, sur de petites propriétés, et pour acheter l'équipement requis pour la pêche.

### TRAITEMENT GRATUIT

Au cours de l'année suivant la libération, les anciens militaires des deux sexes ont droit à des traitements gratuits, à l'hospitalisation et aux allocations pour toute affection, même si elle n'est pas due au service. Les pensionnés ont droit à ces privilèges leur vie durant, pour ce qui est de l'invalidité leur ouvrant le droit à pension.

### LA POLITIQUE DES PENSIONS

La Loi canadienne des pensions est appliquée par une commission indépendante, dont tous les membres sont des anciens combattants. Toute invalidité permanente survenue outre-mer et qui n'est pas due à l'inconduite, ouvre le droit à pension. Lorsque le service a eu lieu au Canada seulement, l'invalidité doit être attribuable au service.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

## PENSIONS ET DE LA SANTÉ NATIONALE

CONSERVEZ CETTE ANNONCE, QUI FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE. ENVOYEZ-LA À QUELQUE MILITAIRE OUTRE-MER. DES DÉTAILS COMPLETS SUR CE PROGRAMME SERONT DONNÉS DANS DES ANNONCES SUBSÉQUENTES.